



## **Décisions de santé publique et compétences médicales, Regards croisés sur la prévention de la résistance aux antibiotiques et l'éthique en santé publique**

### **Présentation de la journée**

Nous proposons des outils pour organiser notre appui à la décision et des pistes pour développer les compétences mobilisées. Ainsi cette année sera-t-elle l'occasion :

- 1) D'entendre un point d'actualité par un représentant du Ministère des affaires sociales et de la santé
- 2) De connaître les évolutions autour du DPC SP et de permettre aux participants de s'associer au développement de notre DPC SP, en tant que bénéficiaire et contributeur, s'agissant de ses méthodes voire de sa mise en œuvre : référentiel métier, CNP (conseil national professionnel) de santé publique, ODPC SFSP, évolution de la journée, nouvelles possibilités d'échanges sur le site de l'AMISP.
- 3) D'explorer les enjeux éthiques auxquels notre pratique est confrontée, afin de dégager les spécificités de l'éthique en santé publique.
- 4) De prendre l'exemple de l'antibiorésistance pour souligner les stratégies d'action possibles et leurs différents déterminants liés aux patients et aux prescripteurs afin de préciser les différents leviers d'actions utilisables par les médecins de santé publique et les ARS.
- 5) De rappeler les grands traits de trois approches éthiques qui sous tendent l'analyse des politiques publiques et les plaidoyers, sous un angle distributif, en les comparant.
- 6) D'appliquer ces trois manières d'argumenter et documenter des décisions de priorisation en santé publique au cas de la lutte contre la tuberculose multi-résistante suite à la présentation de cette étude de cas.

Pour cette journée de rassemblement professionnel et de dialogue avec nos autorités les plus hautes, en salle Laroque grâce à la bienveillance de madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, nous vous proposons les objectifs pédagogiques spécifiques 2014 suivants:

- Délivrer un cadrage général et des pistes pour développer des savoirs et capacités d'analyse des décisions de priorisation ou postures professionnelles, spécifiques de la pratique de santé publique des MISP et médecins de santé publique en ARS.
- Formaliser des besoins ou pistes pour développer les compétences en appui à la décision, dans le domaine de l'action de santé publique, à partir d'illustrations sous l'angle de la lutte contre les résistances aux antibiotiques et de l'éthique en santé publique.
- Connaître l'avis les médecins de santé publique en ARS et MISP sur différentes modalités d'analyse des pratiques professionnelles envisageables dans le cadre de notre métier et permettre à chacun de comprendre et participer aux évolutions du DPC, individuellement et collectivement.

Sur le plan méthodologique, nous vous proposons aussi de venir avec l'envie de participer, de nous aider à mettre en pratique des outils ou des modèles théoriques et inversement, à mettre en théories nos pratiques.

Nous esquisserons une illustration de ce qui pourrait se faire en matière d'analyse des pratiques de santé publiques, applicable à des sujets sensibles, en groupes restreints.

L'AMISP a travaillé avec le soutien financier de la direction des ressources humaines accordé en 2013, pour proposer des supports, notamment par le biais d'un nouveau site, afin que les adhérents et sympathisants puissent échanger. Cette journée sera donc le moment de réfléchir et de s'organiser collectivement pour mieux expliciter et développer nos compétences et pour mieux s'articuler avec nos partenaires en particulier, l'EHESP et la SFSP, qu'il convient de remercier pour les fructueuses collaborations sur le DPC de santé publique notamment.

Au nom de l'AMISP, de son CA et de ceux et celles qui nous aident, j'insiste sur l'importance de votre venue, et j'ajoute que votre participation active l'est encore plus: il s'agit de nos compétences de santé publique...

Dr Maryse Simonet

Présidente de l'AMISP

Secrétaire Générale du Conseil National Professionnel de santé Publique